

## ■ AL MISBAHIYA

Série Sciences Humaines - vol. 1 - 1995  
Série Langue et Littérature - vol. 1 - 1995

En empruntant son nom à une célèbre médersa du XIV<sup>ème</sup> siècle, la nouvelle revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Saïis-Fès témoigne d'une aspiration au *renouveau d'une pensée, emblématique d'illumination et de lumière.*

Revue bilingue, *Al Misbahiya* comporte deux séries distinctes, *Sciences Humaines* et *Langue et Littérature* (dans les domaines arabe, français et anglais).

A défaut de pouvoir rendre compte en détail du contenu des deux tomes, on s'arrêtera sur le sommaire de la série *Sciences Humaines*

Celle-ci s'ouvre sur un bilan de la production historique au Maroc (M.MEZZINE). Cinq autres études, toutes en langue arabe, offrent un aperçu de la recherche historique à la Faculté Saïis-Fès, depuis l'Antiquité jusqu'à la période moderne, qu'il s'agisse de la colonie punique de Luxos dans les écrits anciens et modernes (M.-R. AL AZIFI), de l'arrière-plan du commerce saharien à l'époque médiévale (A. AL ALAOU), du temps des *Mourabitins* et des *Achrafs* (M.MEZZINE), d'une ambassade marocaine à Istanbul au XVIII<sup>ème</sup> siècle (A. BEN HADDA) ou de Fès dans la mémoire louiatite (S. BOUZIOUITA).

Sous la rubrique *Recherches et Etudes en géographie*, B. ALTAK et H. DAIDE traitent de *Saïis-Fès : les mutations spatiales modernes* (en arabe) et de *la migration internationale dans la province de Tiznit*. Quant aux recherches relevant des *études islamiques*, elles sont représentées par deux articles (en arabe) de H-Z FILALI (*Comment faire revivre la patrimoine islamique*) et de J. AL MARINI (*Les règles fondamentales de l'Imam Al Chatibi à travers le livre des Correspondances*).

Une présentation générale de la Faculté Saïis-Fès et de ses activités complète l'ensemble.

---

REVUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES SAIS-FES - Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Saïis-Fès - B.P. 59 Fès.

## ■ IBLA

N° 176 - 2<sup>ème</sup> semestre 1995

Etablissant la biographie intellectuelle d'A. DEMEERSEMAN (prêtre, savant et intellectuel), K. KCHIR-BENDANA retrace l'histoire d'une activité scientifique intense qui a largement contribué à l'étude de la Tunisie et de ses hommes. Son itinéraire s'identifie avec celui d'un institut et de sa revue (IBLA) devenus, grâce à son savoir et savoir-faire, de véritables institutions dans le paysage scientifique et intellectuel tunisien.

A. FERRE se livre à une analyse des sources judéo-chrétiennes utilisées par Ibn Khaldoun pour la rédaction de son *Histoire universelle*. L'espace narratif dans le roman de Mohammed Khair-Eddine (*Agadir*) est appréhendé par A. ABOUBI comme lieu d'engendrement, de convergence et de déploiement de sens. Il en décrypte la fonctionnalité et dégage ainsi les grandes articulations du texte et ses configurations thématiques.

A partir des archives de la taxe municipale à Nabeul sous le Protectorat, Y. EL-GHOUL nous livre une lecture, de l'intérieur, du fait colonial en milieu urbain. L'étude montre comment l'institution municipale a constitué l'un des piliers du nouvel Etat édifié par le Protectorat.

L'étude critique du livre de Mohamed Kâmil H'asîn (*Qarya z'âlima ou la Cité inique*), conduit A. KEKLI à poser le problème de la relation entre le politique et le religieux.

Analysant le mouvement des étudiants zitouniens entre 1952 et 1954, années particulièrement chaudes dans l'histoire tunisienne, M. DHIFALLAH nous fait découvrir ses paradoxes et mutations. Sourcilleux à l'égard du parti destourien, ce mouvement était resté marginal dans l'action nationaliste à la veille de l'indépendance.

S. BEN HAFIEDH choisit comme champ d'investigation la musique enregistrée et mène une enquête exhaustive, notamment sur les aspects documentaires et médiatiques du secteur musical.

---

INSTITUT DES BELLES LETTRES ARABES - 12, Rue Jamaa al-Haoua - 1008 Tunis.

## ■ REVUE TUNISIENNE

D'ECONOMIE ET DE GESTION

N° 12 - vol. IX - juin 1994

Les investissements directs étrangers constituent un élément de plus en plus important de l'économie mondiale et un intérêt majeur pour les économistes. Ainsi, dans des pays comme la Tunisie, qui ont clairement opté pour une politique d'industrialisation et dont les ressources propres sont insuffisantes pour soutenir le rythme des investissements, le recours à l'épargne extérieure devient de plus en plus déterminant.

Toutefois des obstacles à l'intensification des flux peuvent surgir. C'est le cas des risques inhérents à la politique de change suivie par le pays d'accueil (T. BEN MARZOUKA et A. BELKHIRIA) qui nécessite de la part des entreprises une capacité de gestion interne de ce type de risque, ou encore de la libéralisation de l'économie mondiale et du démantèlement des barrières douanières qui ont au moins comme conséquence la restructuration du marché mondial des capitaux et la réorientation des flux financiers entre les pays (R. GOUIA).

Un autre aspect du financement de l'économie et des entreprises est lié à l'organisation et au rôle du secteur bancaire dans la mobilisation des capitaux et l'intermédiation entre détenteurs et utilisateurs (K. NAJJ).

Les stratégies de développement et notamment celles qui sont basées sur l'encouragement de l'exportation peuvent avoir un impact positif sur la productivité globale des facteurs tant pour l'ensemble de l'économie que pour les secteurs pris séparément, comme le montre le comportement du secteur manufacturier tunisien entre 1972 et 1992 (A. M' BAREK).

On trouvera aussi dans ce numéro des textes portant sur l'application des modèles de combat en économie (R. RIDANE), le cadre conceptuel comptable (M. FRIQUI) ou encore un essai sur la renégociation des équilibres de collusion dans les oligopolés de durée de vie finie (M.-A. DHIF).

---

CENTRE D'ETUDE, DE RECHERCHE ET DE PUBLICATIONS - Campus Universitaire - B.P. 255 - 1080 Tunis.

## ■ REVUE MAGHREBINE

DE DROIT

N° 2-3 - 1991-1992

La genèse d'un droit international maghrébin, sur le modèle du droit communautaire, dans le cadre de l'UMA, n'en est qu'à ses prémices : nombre de conventions et de directives ne sont d'ailleurs pas en vigueur. Comme le soulignent M.HASSEN et M.HERGLI, la revue maghrébine de droit se fait le devoir d'en poursuivre la publication. *Ce faisant, elle contribue modestement à faire connaître une partie importante de la législation maghrébine* (dans la partie textes et documents).

H.SLIM se consacre aux expériences antérieures à l'UMA et aux aléas politiques qui pèsent sur l'unité maghrébine. Il revient ainsi longuement sur l'expérience jetée dans l'oubli du Comité Permanent Consultatif du Maghreb, créé en 1964, dans le but de réaliser l'unification économique progressive et qui s'est heurtée au développement des conflits bilatéraux.

G.MEKAMCHA appelle au développement du rôle du Conseil Consultatif Maghrébin, qui doit devenir un organe législatif à part entière et se transformer en véritable *Madjlless choura* tel que conçu dans le système islamique.

A.KERDOUN, quant à lui, apporte sa contribution en recensant les sociétés d'économie mixte maghrébines, instruments d'une forme d'unification économique par le bas qui lui paraît fondamentale.

Outre un essai de A.BOUTALEB sur le concept de droit dans l'islam, d'autres études portent sur différents aspects des législations nationales, notamment algérienne : droit de l'environnement (M.KAHOULA, T.TYAR), contrôle judiciaire de l'application des peines (T.ABDELHAFIZ). B.IBRAHIM et M.KHABAZ présentent les bases constitutionnelles du pouvoir judiciaire en Mauritanie. Enfin, A.BOUAHRAN plaide pour une éthique humaine et sociale des professionnels du droit, visant particulièrement les conditions de l'exercice libéral de ces professions au Maroc.

CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE PUBLICATIONS - B.P. 255 -1080 Tunis - tél. : (216) (1) 518 914 - fax : (216) (1) 511 677.

## ■ REVUE TIERS-MONDE

N° 143 - tome XXXVI - juillet-septembre 1995

*Professions scientifiques en crise : ingénieurs et médecins en Syrie, Egypte, Algérie.*

Issus de politiques de formation volontaristes, placés au centre des projets de modernisation des Etats récemment décolonisés, ingénieurs et médecins ont été promus dans les années 1960-70 au rang d'officiers du développement. Aujourd'hui, c'est un constat de crise de ces deux professions que dressent les contributions à ce dossier. Cette crise trouve principalement sa source dans la remise en cause du modèle étatiste dominant et dans les politiques de libéralisation économique, initiées en 1974 en Egypte, et étendues depuis à l'ensemble des pays arabes. Suivant les contextes, diverses stratégies ont été adoptées par ces groupes pour défendre leurs statuts menacés. La première, collective, passe par l'action syndicale ; cependant, la réaction des Etats face à ce qui est avant tout perçu comme une contestation politique, et la reprise en main autoritaire des mouvements syndicaux en Syrie (1980) et en Egypte (1993) en ont clairement montré les limites. La seconde, individuelle, consiste à mobiliser les ressources disponibles (financières, familiales...) pour investir dans le secteur privé. Le résultat le plus clairement observable aux yeux des différents analystes est une différenciation sociale croissante, au sein de catégories jusque là relativement homogènes, entre ceux qui réussissent leur "reconversion" et une masse croissante en voie de prolétarianisation. Par ailleurs, avec l'entrée des ingénieurs dans le monde des "entrepreneurs" se pose la question de leur capacité à introduire dans une classe parfois qualifiée de "parasitaire" de nouvelles valeurs plus orientées vers la production et l'industrie que vers le commerce et l'import-export.

INSTITUT D'ETUDE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL - 58, boulevard Arago - 75013 Paris.

## ■ REVUE MEDITERRANENNE D'ETUDES POLITIQUES

N°1 - 1995

*Elections et recompositions politiques en P.A.C.A.*

Une autre lecture de la vie politique, en l'occurrence celle de la région Provence Alpes Côte d'Azur pour le premier numéro, c'est ce que propose cette nouvelle revue qui a vu le jour grâce à l'initiative de quelques collaborateurs de l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence. Enseignants et étudiants (majoritaires) ont l'ambition de donner à un large public les clefs et les outils nécessaires à la compréhension de la vie politique en Méditerranée... dans un style rédactionnel simple.

Les auteurs s'efforcent de saisir les faits politiques d'une région qui a connu une très forte poussée du Front National depuis quelques années. L.PANAFIT dresse un panorama des dernières élections municipales, V.GEISSER et F.TRAVETTO étudient le cas de Vitrolles, C.BORELLO celui de Hyères et B.ETIENNE met en avant la fonction tribunitienne du Front National. Tous tentent de nous éclairer sur ce phénomène en proposant des analyses produites à partir d'enquêtes. C'est ainsi que sont étudiés les comportements électoraux à Marseille (F.MOROY et D.REY), en Corse (M.COLONNA), à Cannes (S.GIRONE) et à Aix (V.OUTTERYCK).

Loin de se cantonner dans ce domaine, la revue a pour objectif de faire sortir de l'ombre toutes les études pertinentes faites dans le cadre académique. C'est la raison pour laquelle le prochain numéro proposera de faire parler aussi bien des historiens que des sociologues, aux côtés des politologues, sur le thème des religions en Méditerranée. Il sera notamment question du protestantisme en Provence aux XVIIIème et XIXème siècles, mais aussi de la laïcité en France. L'esprit de la revue est d'offrir un espace d'idées et de débats en donnant aussi la possibilité aux riverains d'écrire sur "leur" Méditerranée.

OBSERVATOIRE DU RELIGIEUX - Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence - Association Méditerranéenne d'Etudes Politiques - 25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence.

■ REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES  
N° 146 - décembre 1995

*L'opinion publique et le comportement électoral*

Le développement des "élections libres" dans le monde depuis le début des années 80 favorise l'écllosion de sondages d'opinion réalisés par des instituts spécialisés pour le compte des candidats et des médias. Les chercheurs disposent ainsi de données nouvelles qu'ils sont conduits à affiner, parfois à critiquer, devenant des acteurs à part entière du processus de démocratisation (F.C. TURNER). L'existence d'une véritable tradition de sondages dans une vieille démocratie comme la Grande-Bretagne n'a pas empêché de nombreuses dérives (R.M. WORCESTER). Aussi, l'impopularité des sondages dans l'opinion pose-t-elle la question de l'information du grand public. Quelle valeur prédictive leur accorder dans des sociétés où la dimension collective du vote tend à disparaître au profit d'un électoralat de plus en plus individualiste (M. DOGAN) ?

La question paraît encore plus épineuse dans les régimes autoritaires et les nouvelles démocraties où il n'existe pas de véritable tradition pluraliste. A travers l'exemple sud-africain, M. HARRIS évoque les difficultés à réaliser des enquêtes d'opinion, leur fiabilité étant limitée. Toutefois, on ne peut nier que *les analyses et les données empiriques ont livré de très nécessaires indications sur les couches profondes d'une société en mutation*. Réserve quant aux vertus démocratiques des sondages, M. BASANEZ insiste, dans le cas du Mexique, sur leur exploitation par le régime : *les sondages confortent et légitiment le système autoritaire*. Plus complexe, le *cas brésilien* analysé par R. MENEGUELLO révèle une opinion publique préoccupée par son devenir matériel : *le vote économique* constitue la principale dimension du processus électoral.

Au-delà des spécificités nationales, les auteurs s'interrogent sur la légitimité des sondages comme instruments de mesure et de compréhension des sociétés en mouvement.

UNESCO - 1, rue Miollis - 75732 Paris cedex 15.

■ ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES  
N° 110 - décembre 1995

*Musique et musicien*

N'en déplaise aux mélomanes, la musique, au même titre que l'art en général, est un objet légitime des sciences sociales.

B. LEHMANN établit, par l'analyse des rites de séparation et de tout un langage symbolique que, dans un orchestre symphonique, sous l'apparente harmonie existe tout un système de différenciation sociale de la musique, fait de divisions et de tensions.

J.-L. FULCHER explicite les mécanismes qui firent de la musique un enjeu politique dans la lutte entre le Front populaire et le fascisme. La musique fut le socle d'un rapprochement entre les intellectuels et le peuple, par le biais d'institutions publiques, afin d'engendrer les valeurs et les modèles de la démocratie républicaine. Elle fut l'enjeu d'une redéfinition de la légitimité esthétique, qui se solda par un rejet des valeurs culturelles et politiques de la troisième République.

Deux biographies participent à cette explication du musical par le social. S'intéressant à *l'invention de l'idée de génie à propos de Beethoven par les élites viennoises*, T. de NORA affirme que les fondements sociaux de son succès ont reposé sur une action réciproque d'ajustement entre l'artiste et le milieu des mécènes dans lequel il s'exprimait. Pour sa part, D. OSTERBERG s'intéresse aux conséquences musicales de l'engagement nationaliste du norvégien GRIEG.

Enfin en étudiant la façon dont est produite, gérée et déniée la douleur dans le monde des pianistes, R. ALFORD et A. SZANTO posent les bases d'une étonnante orthopédie culturelle et sociale qui, à mille lieues de l'émotion esthétique et de l'harmonie du concert, classe le piano parmi les pratiques corporelles les plus contraignantes, à égalité d'étrangeté et de cruauté peut-être avec celles qui fascinent tant les ethnographes...

EDITIONS DU SEUIL - Altek data - 49, rue de la Vanne - 92126 Montrouge cedex - tel.: (33) (1) 41 17 13 93

■ LIBER  
N° 25 - décembre 1995

*Les intellectuels (1)*

*Ägghuvud, tojasfejü, obrylenec...* ou quelques termes péjoratifs tirés respectivement du suédois, du hongrois et du tchèque stigmatisant les intellectuels : les lecteurs en colère contre l'éternelle *faillite des clercs* trouveront matière au fil des différents glossaires établis par la *Revue internationale des livres* à enrichir leur vocabulaire. Les sociologues également. Et c'est bien ce qui importe, au-delà du *ressentiment, souvent lié au déclin collectif... ou au déclassé individuel* qui nourrit l'anti-intellectualisme le plus traditionnel, avec lequel on serait bien malhonnête de confondre la dénonciation par P. BOURDIEU des *intellectuels médiatiques*. Celle-ci est basée sur un constat de *pratiques anomiques* : la crédibilité de l'intellectuel repose de plus en plus sur les médias, alors que sa légitimité à intervenir dans l'espace public était historiquement tributaire des différents microcosmes (artistique, scientifique...) où s'engendrent les oeuvres. Dans une *Lettre à des amis étrangers sur les intellectuels français*, L. PINTO applique cette analyse à l'Université en montrant que sa démocratisation a abouti à la diversification des *manières d'être universitaire ou étudiant* sans qu'un véritable système normatif ne succède au corset de l'académisme des mandarins. Ce qui explique, selon lui, *qu'une instance externe de consécration, comme les médias ait le pouvoir de trancher, au moins par défaut*. Et de décrire le désarroi des étudiants intellectuellement désarmés face à des conflits qui portent sur la *définition même de ce à quoi peut ressembler le travail intellectuel...*

Le même constat paraît s'appliquer à l'Espagne et, selon des modalités différentes, à l'Allemagne réunifiée : partout, si on excepte la Norvège qui se méfie tant de la *belle culture*, c'est la vocation d'opposant de l'intellectuel qui n'est plus assumée. En attendant, bien sûr, l'avènement de *l'intellectuel collectif, transdisciplinaire et international* invoqué par Bourdieu !...

REVUE INTERNATIONALE DES LIVRES - Editions du Seuil - 27, rue Jacob - 75006 Paris.